



**Coordination des Unions départementales Force Ouvrière
de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine**

Conférence sociale régionale du 16 juin 2020 Déclaration de la Coordination FO Grand Est

Madame la Préfète de la région Grand Est, Monsieur le Président du Conseil régional,

Nous subissons toutes et tous une situation totalement inédite au travers de la crise sanitaire dont le gouvernement profite pour prendre des décisions qui révèlent une véritable dérive autoritaire au travers de la remise en cause de nombreuses libertés individuelles et collectives.

D'un point de vue sanitaire, la gravité de la situation que nous connaissons est peut-être moins liée à l'ampleur de l'épidémie qu'aux conséquences dramatiques des politiques d'austérité et des politiques libérales en matière de services publics et de santé, mais aussi en matière industrielle et d'emplois. En quelques années ont ainsi été cassées les capacités d'accueil dans les hôpitaux, nos capacités à soigner dans les meilleures conditions, ainsi que nos capacités à produire du matériel médical et des médicaments.

Et pourtant, le monde de demain qu'on nous promet et auquel on nous demande de participer ressemble étrangement à celui d'hier, mais en pire, notamment en matière sociale : remise en cause du Code du travail et des droits des salariés, sur les congés, les repos, la durée du travail ; demain sur les rémunérations par des d'accords de performance collective.

C'est dans ce contexte qu'on demande aux organisations syndicales d'intégrer un programme savamment orchestré du niveau départemental au niveau régional (charte, Business Act et conférence sociale) et dont l'objectif est de les associer à la mise en œuvre des politiques publiques en matière économique et sociale.

Il n'est pas question ici de dialogue social au sens habituel du terme, mais d'une véritable opération dont l'objectif est de subordonner les intérêts des salariés à ceux de l'entreprise et, à un autre niveau, à ceux de l'État. Dans cet objectif, les organisations syndicales seraient au service de cet intérêt prétendument général devant lequel les intérêts particuliers des travailleurs devraient s'effacer.

La Confédération FO s'est exprimée très clairement sur ces questions et a dénoncé « *la politique du gouvernement qui conduit à faire assumer les politiques publiques en matière économique et sociale aux organisations syndicales au travers de conférences dites sociales, de chartes ou de pactes sous tutelle de l'État ou de ses représentants et des régions.* »

Elle y oppose « *la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs en toute circonstance par la négociation collective interprofessionnelle, de branche et d'entreprise dans le respect de la hiérarchie des normes et du principe de faveur, et par l'action syndicale.* »

Il est donc hors de question pour FO de se résigner, d'accepter les vagues de licenciements, d'accompagner la régression sociale pour baisser le coût du travail. Nous ne serons pas de ceux qui diront aux travailleurs : « *Produisez d'abord ! Revendiquez ensuite !* »

Au contraire, nous revendiquons :

- L'arrêt de l'état d'urgence ;
- L'arrêt des suppressions de postes, de lits et de services dans les hôpitaux et établissements médico-sociaux et la mise en œuvre immédiate des moyens financiers et humains permettant d'assurer décemment les capacités d'accueil des patients et tout simplement la capacité à soigner en améliorant les conditions de travail des personnels et leur rémunération ;
- L'arrêt des aides de l'État et des exonérations attribuées aux entreprises sans contrepartie et engagement ;
- Le développement d'un système d'activité partielle permettant aux entreprises de passer le cap de la crise tout en maintenant la rémunération complète des salariés ;
- L'abrogation des ordonnances dérogeant au Code du travail notamment sur les congés, les repos, la durée du travail ;
- L'annulation de toute mesure qui conduirait à remettre en cause et à faire baisser les salaires au travers d'accords dits de performance collective ;
- L'abrogation de la réforme de l'assurance chômage ;
- Le retrait définitif du projet de réforme des retraites.

Toutes ces revendications sont à l'évidence en contradiction totale avec la politique du gouvernement. Pour toutes ces raisons, nous sommes en désaccord avec ces conférences permanentes dites sociales, qui ne le sont que de nom, et qui associeront, qu'elles le veuillent ou non, les organisations participantes aux décisions prises. Nous vous annonçons que nous n'y participerons pas.

Metz, le 16 juin 2020